



DEMANDE AUTORISATION OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
COMMUNE DE CLARET

Ce formulaire doit être retourné rempli à la Mairie de CLARET et signé **30 jours avant** la manifestation. Pour obtenir l'autorisation d'occupation du Domaine Public. Ce document n'est pas une demande de débit de boisson temporaire. Vous pouvez retourner le
Par mail à : mairie@claret.fr ou policemunicipale@claret.fr
ou le déposer au secrétariat de la mairie.
L'autorisation vous sera communiquée par courrier ou par mail sous forme d'arrête municipal.

1 Demandeur

Entreprise Particulier Association Autre :

Nom :, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville.....

Téléphone : ☎ Portable :

2 Origine de la demande

Type : Travaux Stationnement Déménagement Livraisons Autre :

Nom de la manifestation :

Le type de travaux :

3 renseignements sur l'occupation du domaine public.

Lieux :

.....

.....

.....

Dates et heures : à H.....

AU à H.....

Observation :

.....

.....

.....

Fait-le :

Signature